

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 29 mai 2015**

**Les délibérations sont consultables en Mairie**

L'an deux mille quinze et le vingt-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

**Présents** : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Michel SUCHET, Michel BERTHET, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Josiane DESROCHES, Jean-Luc PAQUELIER, Cyrille BOUCHY, Sandrine BAUDIN, Valérie BABAD, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Rémi BESSON.

**Absents Excusés** : Aline MORAND (Pouvoir à Roger THEVENOT), Valérie BOUILLOUX (Pouvoir à Michel SUCHET), Claire DE CROMBRUGGHE (Pouvoir à Coralie LUTAUD), Catherine PATUEL (Pouvoir à Josiane DESROCHES), Jessy PROST (Pouvoir à Jean-Claude ARNAUD), Marie JOUBERT-LAURENCIN (Pouvoir à Rémi BESSON).

**Ordre du jour** :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Travaux de voirie : choix des entreprises,
- Convention avec la Communauté de Communes pour le service urbanisme mutualisé,
- Versement subvention,
- Fonds de concours de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais,
- Création de poste,
- Mise en place des permanences,
- Divers.

-----

Le procès-verbal de la réunion du 24 avril 2015 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Cyrille BOUCHY.

**Délibérations** :

**Travaux de voirie 2015 - Choix des entreprises**

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte de retenir Les entreprises EIFFAGE et AMBTP pour les travaux de voirie 2015.

**Adhésion au service commun pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme créé par la CCMB dénommé SUM**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte d'adhérer au Service Urbanisme Mutualisé (SUM), service commun d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme qui sera créé sur le territoire de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais

- Prend acte de la création d'un Service Urbanisme Mutualisé, pour assurer la mission d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur ces territoires.

- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2016. Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

#### *Versement de subvention*

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents donne son accord pour le versement d'une subvention.

#### *Commune – Versement du fonds de concours de la CCMB*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, une attribution financière de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais..

#### *Création de poste*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un emploi permanent à temps non complet, au grade d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,

#### *Mise en place des permanences*

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la mise ne place de périodes de permanence pour le gardiennage au camping municipal, deux nuits par semaine, pendant la saison estivale du 15 mai au 15 septembre.

### **DIVERS :**

#### *Participation citoyenne - Référents*

*Monsieur Rémi BESSON interroge Monsieur le Maire sur le nombre de référents nommés dans la commune, qui lui semble faible.*

*Monsieur le Maire indique que la commune a été coupée par secteurs et que le nombre de référents n'est pas figé.*

*Lors du prochain bulletin municipal, un point explicatif sera réalisé.*

#### *Service commun pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme*

*Monsieur Guy LONGEPIERRE interroge Monsieur le Maire sur le temps pendant lequel l'agent de La Chapelle de Guinchay et l'agent de Crêches-Sur-Saône seront mis à disposition du SUM : 19h00 chacun.*

*Monsieur le Maire indique qu'un point sera fait après 6 mois de fonctionnement pour éventuellement revoir les conditions (temps de mise à disposition, aspects financiers).*

#### *Sécurité :*

*Monsieur le Maire explique qu'une réflexion est en cours concernant la sécurisation des tendues lors des manifestations.*

#### *Mise à jour du cadastre :*

*Monsieur le Maire indique qu'un géomètre travaille actuellement sur la commune pour une mise à jour du cadastre. Il est autorisé à entrer sur les terrains et ce jusqu'au 5 juin 2015.*

#### *Travaux de voirie*

Monsieur Michel SUCHET indique que le syndicat des eaux va réaliser des travaux pour la remise en état de l'adduction d'eau. Les travaux devraient débuter le 15 juin et durer 5 à 6 semaines.

Il indique également que la commission voirie travaille sur un aménagement de la place de la Mairie (places minutes, stabilisé, marquage).

Des réflexions sont également en cours concernant le stationnement et la circulation sur la RD906 ainsi que sur le stationnement devant le foyer rural.

Monsieur Rémi BESSON propose de diminuer la largeur de la RD906. Monsieur SUCHET indique que la DRI doit donner son accord.

#### Embellissement :

Madame Claire DE CROMBRUGGHE indique que la commission travaille actuellement sur les illuminations de Noël.

#### Champs du Moulin :

Madame Sandrine BAUDIN demande s'il est possible d'ajouter un banc.

Monsieur le Maire indique qu'il sera installé ainsi que des poubelles. Il demande également à ce que des bancs devant l'école soient mis en place.

#### Four à Chaux :

Monsieur Jean-Claude ARNAUD indique que le poteau situé au centre de l'espace couvert est parfois gênant lors des manifestations.

Le poteau n'étant pas porteur sera enlevé.

#### Temps d'Activités Périscolaires :

Madame Josiane DESROCHES indique que le PEDT (projet éducatif territorial) a été transmis. S'il est validé par l'Éducation Nationale, il permettra à la commune de percevoir 50€ par enfant pour le financement des activités.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Michel ROSY

